SECTION SYNDICALE CFDT | EFS-CPDL

LETTRE D'INFORMATION

Septembre 2025



S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

Rejoignez-nous, Scannez le QRcode



À l'appel de toutes organisations syndicales, le 2 octobre, soyons nombreux dans la rue, d'autant plus dans notre secteur, si mis à mal. Le 18 septembre, nous étions plus d'un million dans la rue. Le premier ministre a reçu les organisations syndicales nationales et n'a concédé ni rupture avec les mesures présentées en juillet, ni engagement sur ce que pourraient être des mesures de justice sociale et fiscale.

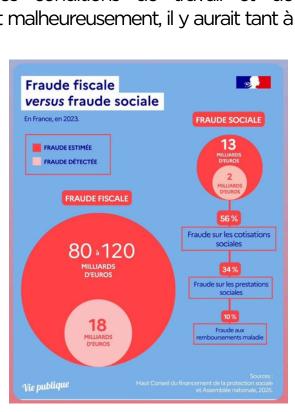
On est toutes et tous concernés.

En tant que salarié, les fins de mois sont de plus en plus difficiles pour beaucoup d'entre nous. Mais aussi en tant que citoyen, car les soignants manquent, les places en structure manquent (de plus en plus de personnes passent des nuits entières dans le couloir des établissements de soin), les aides à domicile sont dénigré.es (comment faire pour maintenir nos aînés à domicile s'il n'y a personne), les personnels des maisons accueillants des personnes en situations de dépendance (quel que soit l'âge) partent les uns après les autres à cause des conditions de travail et de reconnaissance déplorables, ... et malheureusement, il y aurait tant à faire.

Il faut donc, avec des propositions et en étant en capacité de négocier, faire comprendre au gouvernement que la "santé est malade", malgré le "quoi qu'il en coûte" de 2020, passé sous silence depuis!

Regardez par vous-mêmes où le gouvernement pourrait, par exemple, trouver de l'argent.... certainement pas en tapant sur les plus pauvres :

Fraude fiscale Vs
Fraude sociale



Manif du 2 octobre 25

- Date butoir pour la mise à jour QF2026 avec la feuille d'impôt des revenus 2025 : 31/12/25.
 La CFDT vous a mis en pièce jointe un mode opératoire.
- Date butoir 2^{ème} commande de chèques vacances pour ceux qui n'ont pas commandé lors la 1ère commande : 30/09/25
- Date butoir commande prestation culture / sport / loisirs : 31/12/25
- Restez vigilant sur la prestation Noël car l'année dernière le bureau du CSE, tenu par la CGT et la CGC n'avait ouvert la commande que du 30/09/24 au 20/10/24.





- Date butoir pour poser des jours dans son CET : 31/10/25, vous pouvez poser maximum 25 jours par an :
 - Les congés supplémentaires visés à l'article D1 de l'annexe 7 de la convention collective de l'EFS dans la limite de 4 jours/an
 - Les congés payés acquis dans la limite de 8 jours/an
 - La moitié des JRTT (par période) sous réserve que le salarié manifeste cette demande au plus tard 1 mois avant la dernière période de 8 semaines. La demande est formulée pour l'année suivante. Le salarié devra exprimer dans son courrier le nombre de JRTT (ainsi que les périodes concernées) qu'il souhaite épargner.
 - Les repos conventionnels prévus dans le présent accord à l'exception des repos compensant le travail de nuit prévus aux articles 2.3.1 et 2.3.2.1.
 - Les heures effectuées au-delà de la durée collective du travail dans la limite de 5 jours/an ou 35 h.
 - Les jours de repos des cadres autonomes (dits JNT).
 - Les jours attribués en compensation des déplacements des cadres autonomes.

À partir du 14 octobre 2025, la campagne de vaccination contre la grippe sera ouverte. La direction a décidé de ne plus prendre en charge le vaccin antigrippal.

Si vous souhaitez vous faire vacciner sachez que notre mutuelle EFS rembourse sur présentation de la facture comprenant l'achat du vaccin et l'acte fait à la pharmacie (donc pas besoin d'aller chez le médecin).

Autre possibilité pour ne pas avancer les frais, les professionnels de santé peuvent demander un bon de prise en charge à leur pharmacie sur présentation de leur carte professionnelle ou carte CPS pour ceux concernés.



Vos élus CFDT du CSE vous rendent visite

Visites programmées de vos élus CFDT du CSE :

Le 9 octobre : Chartres

Le 14 octobre : Tours et ABG

Le 14 octobre: Inspection CSSCT sur Tours

Bretonneau et Trousseau

Le 16 octobre : Orléans et Skyline



Rappel:

- Date limite pour la pose des congés payés pour la période du 1^{er} février au 31 mai 2026 : mercredi 1^{er} octobre.
- Date de remise du planning de la P6 : vendredi 10 octobre.
- Réponse définitive pour les congés payés pour la période du 1^{er} février au 31 mai 2026 : vendredi 31 octobre.
- Virement salaire: mercredi 29 octobre.



La CFDT vous informe

La CFDT vous informe régulièrement, notamment via ses articles "Le saviez-vous"

Ce mois-ci vous trouverez le "le saviez-vous" sur :

es fonds sociaux à l'EFS

En attendant le calendrier **CFDT** en version papier, vous trouverez en scannant ce QRCode la version numérique et la version pdf en pièce jointe.



Le calendrier CFDT, souvent copié, jamais égalé!

Les journées mondiales d'octobre

Octobre Rose
Mois de la sensibilisation

du sein

<u>Dimanche 05 octobre</u> Journée mondiales des enseignant.es





<u>Vendredi 17 octobre</u> Journée mondiale du don d'organe et de la greffe



Elodie Bernard, déléguée syndicale régionale CFDT EFS/CPDL elodie.bernard44@orange.fr / 06 71 11 29 08
Carole Foratier, déléguée syndicale régionale CFDT EFS/CPDL foratier.carole@gmail.com / 06 88 60 56 33

La **CFDT**, c'est des infos à destination de tous les salariés. Et aussi des infos régulières réservées aux adhérents.

Si vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à prendre contact ou à utiliser le bulletin d'adhésion qui se trouve en pièce jointe!



S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS!







ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

CENTRE-PAYS-DE-LA-LOIRE



Rejoignez nous!